



Rapport synthèse

CONSULTATION REGIONALE DE LA SOCIETE CIVILE EN AFRIQUE FRANCOPHONE SUR LE PROCHAIN PLAN STRATEGIQUE DU FONDS MONDIAL

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	4
OBJECTIFS DE LA CONSULTATION	4
METHODOLOGIE DE LA CONSULTATION	5
RESULTATS DE LA CONSULTATION	5
APERÇU DE LA MOBILISATION DE LA SOCIETE CIVILE DE LA CONSULTATION EN LIGNE	5 6
SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINS OBJECTIFS STRATEGIQUES DU FONDS MONDIAL	6
POINT DETAILLE DES RECOMMANDATIONS	7
POINT 1 : PERTINENCE DES OBJECTIFS DU PLAN STRATEGIQUE 2017- 2022	8
POINT 2 : ROLE ATTENDU DU FONDS MONDIAL DANS LA SECURITE SANITAIRE MONDIALE	8
POINT 3 : ROLE FUTUR DU FONDS MONDIAL DANS LA RSSH (SYSTEMES DE SANTE RESILIENTS ET DURABLES) POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE (CSU) ;	10
POINT 4 : RENFORCEMENT DES PARTENARIATS POUR AMELIORER L'EFFICACITE DES PROGRAMMES ;	13
POINT 5 : ÉQUITE, DROITS DE L'HOMME ET GENRE ;	16
POINT 6 : ENGAGEMENT ET LEADERSHIP DE LA COMMUNAUTE ET DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA RIPOSTE	18
CONCLUSION	21
PHOTOS ET VIDEOS DES ATELIERS	22

REMERCIEMENTS

Cette consultation régionale de la société civile d'Afrique francophone sur le prochain plan stratégique du Fonds mondial a été conduite par la Plateforme Régionale CRG Afrique Francophone hébergé par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels au Burkina Faso mandaté par le département Communauté, Droits et Genre (CRG) du Fonds mondial. Ce travail de consultation se fait en partenariat avec l'Institut de la Société civile pour la Santé et le VIH en Afrique de l'Ouest et du Centre.

La consultation a concerné six (06) pays notamment le Burkina Faso, la République de la Côte d'Ivoire, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Gabon et la Guinée. Une consultation en ligne a également été lancée et a connu la participation d'une quarantaine d'acteurs de la société civile. Un webinaire de lancement a été eu lieu et a connu la participation d'une soixantaine de participants.

Les remerciements vont particulièrement :

- *Aux acteurs de la société civile et activiste de la santé,*
- *Aux membres des CCM des différents pays,*
- *Aux acteurs du secteur public de la santé*
- *A toutes les personnes qui ont participé à la consultation en ligne,*
- *Aux participants du webinaire et des différents ateliers tenus dans les pays,*

Tout le travail de consultation a été fait sous la coordination et l'appui technique de l'équipe de la Plateforme Régionale CRG Afrique Francophone/RAME.

Consultants

Consultant Principal : Patrice SANON

Consultants pays :

Burkina Faso	Banse Halidou
République de la Côte d'Ivoire	Sansan Kambou Edouard
Tchad,	MODOBE KARY
République démocratique du Congo	Ange MAVULA NDEKE
Gabon	Willfried Malola
Guinée	Boubakar Sylla



INTRODUCTION

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme souvent appelé « le Fonds mondial », ou en anglais « The Global Fund », est une fondation à but non lucratif créé en 2001 à l'issue d'un sommet de l'Union africaine à Abuja, au Nigéria à la suite d'un appel du Secrétaire Général des Nations unies pour la création d'un Fonds mondial, qui servirait de « trésor de guerre » mondial pour lutter contre le VIH / SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Dans l'optique de mieux se pourvoir, le Fonds mondial a engagé un processus participatif de consultation auprès des parties prenantes, afin de recueillir leurs observations et contributions sur les prochaines priorités afin de contribuer au mieux à l'atteinte des objectifs du Développement Durable. Pour une implication accrue de la société civile dans la conception de la nouvelle phase de ce fonds, le Fonds mondial, à travers son département Communauté, Droits et Genre (CRG) a mandaté la Plateforme Régionale CRG Afrique Francophone, hébergé par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME), pour conduire une consultation régionale de la société civile d'Afrique francophone sur le prochain plan stratégique du Fonds mondial. Ce travail de consultation se fait en partenariat avec l'Institut de la Société civile pour la Santé et le VIH en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour se faire, il a été mené des consultations dans 6 pays Le processus de cette consultation se veut inclusif et participatif afin de s'assurer que le prochain plan prenne en compte les attentes vis-à-vis des enjeux et défis de la santé mondiale pour la période concernée. Le 6e Forum de partenariat prévu pour se tenir en début de l'année 2021 est un moment clé dans ce processus. Il est donc essentiel que les communautés et la société civile intervenant dans les différents programmes financés par le FM se concertent afin de fournir des contributions concrètes sur les priorités pour éclairer l'élaboration de la prochaine stratégie.

C'est dans cette logique que la Plateforme Régionale Afrique francophone du Fond Mondial sur la société civile a organisée une série d'atelier et une consultation en ligne pour répondre aux cinq (5) priorités identifiées par le secrétariat du Fonds à partir de consultations antérieures :

1. Le rôle du Fonds mondial dans la sécurité sanitaire mondiale,
2. Le rôle futur du Fonds mondial dans la RSSH pour atteindre la CSU,
3. Le renforcement des partenariats pour améliorer l'efficacité des programmes,
4. L'Équité, droits de l'homme et genre et enfin,
5. L'engagement et leadership de la communauté et de la société civile dans la riposte

Le présent rapport fait la synthèse des informations recueillies. Il fait le point de la mobilisation et des contributions de la société civile, et fait le point des orientations clé retenues au cours de cette consultation.

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

L'objectif général de cette consultation est de recueillir auprès des acteurs de la société civile et des communautés des recommandations concrètes, des contributions et des perspectives pour orienter la stratégie du Fonds Mondial pour la période après 2022. De façon spécifique, il s'agit de :

- *Discuter des priorités à prendre en compte dans la stratégie post 2022 du Fonds Mondial,*
- *Identifier des recommandations/contributions concrètes à inclure dans la prochaine stratégie du Fonds mondial,*

METHODOLOGIE DE LA CONSULTATION

La consultation s'est faite par le biais d'ateliers pays de la société civile et une consultation en ligne. Les ateliers se sont déroulés de façon participative et inclusive dans les différents pays et ont été conduit par des consultants recrutés au niveau local et un consultant principal chargé de coordonner l'ensemble du processus sous la direction de l'équipe technique de la Plateforme Régionale Afrique Francophone du Fonds Mondial (PRF) hébergée par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels au Burkina Faso.

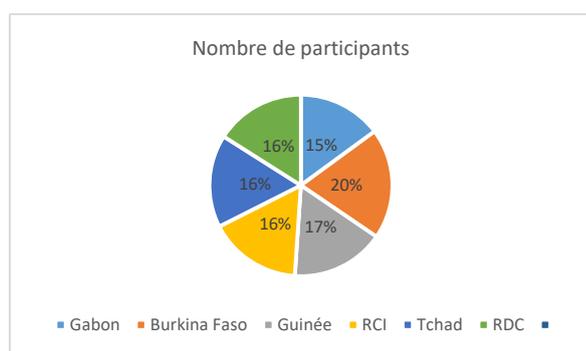
Une note d'informations adressée aux acteurs au niveau pays a été fournie par la PRF aux consultants pour fixer le cadre de la consultation et renforcer la mobilisation au niveau local. Des notes introductives, suivies de questions de réflexion stratégique en lien avec les thématiques, ont été conçues et présentées aux consultants et à la société civile des pays francophones sous la modération de l'Institut de la Société civile pour la Santé et le VIH en Afrique de l'Ouest et du Centre lors d'un webinaire tenu avec des représentants des organisations de la société civile. Ces notes ont été utilisées pour l'animation des différents ateliers et ont été mises en ligne pour faciliter la participation à la consultation de tous les autres acteurs de la société civile.

Une synthèse présentée à l'ensemble des organisations de la société civile a permis de prendre en compte les aspects insuffisamment documentés et de compléter les informations avant la transmission au Fonds Mondial du rapport de consultation de la société civile.

RESULTATS DE LA CONSULTATION

Les acteurs de la société civile ont trouvé l'exercice très important dans l'ensemble en ce qu'il permet à la société civile d'exprimer de vive voix ses préoccupations et de faire des propositions concrètes en lien avec la réalité des communautés auprès de qui, elle intervient sur le terrain. Les participants ont par ailleurs accordé un crédit aux notes introductives qui selon certains ont été traduit dans un langage simple à permettre aux acteurs de la société civile de comprendre plus aisément les problématiques abordées. L'ensemble des résultats obtenus pendant les ateliers et les sondages en ligne¹ ont été utilisés pour produire le présent rapport.

APERÇU DE LA MOBILISATION DE LA SOCIETE CIVILE



Environ 188 personnes issues des organisations de la société civile intervenant

dans la riposte contre les trois pathologies, y compris les représentants des groupes vulnérables et des populations clé, et certains représentants aux instances de coordination nationale du Fonds mondial, ont participé à cette consultation aux différents ateliers. La mobilisation est restée sensiblement égale dans les différents pays avec une petite marge en plus pour le Burkina Faso et en moins pour le Gabon.

¹ Résultats de la consultation en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/11RZzk3AEohjr84l8q0jEYcma6S0XVIU66KBNPJ5C3Wc/edit?usp=sharing>

La méthodologie des ateliers a été la même utilisée dans tous les pays avec les mêmes outils de documentation (voir guide de documentation en annexe). Ces outils ont permis à chaque consultant pays de faire une

synthèse des travaux et de le transférer au consultant principal pour la synthèse globale de la consultation.

DE LA CONSULTATION EN LIGNE

La [consultation en ligne](#)² a été ouverte et a utilisé les mêmes notes thématiques au moyen d'un formulaire en ligne avec les questions subjacentes. La consultation a été lancée en langue française le...4 décembre et a duré...10 Jours et a permis à 42 personnes au total de donner leurs avis.

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINS OBJECTIFS STRATEGIQUES DU FONDS MONDIAL

Suite à la consultation en ligne et aux réflexions menées dans les pays, pour mieux orienter le prochain plan stratégique du Fonds Mondial et contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les acteurs formulent les recommandations suivantes afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations pour actualiser le modèle du programme Fonds Mondial. Au total huit (08) points d'intérêt, constituant des domaines d'intérêts pour cette consultation, ont été soumis aux acteurs pendant la consultation. Ces points d'intérêts étaient décomposés par des sous points transcrits sous formes de questions d'orientation devant cadrer les propositions détaillées des acteurs et constituer au finish les orientations clé prises en comptes par les acteurs. A termes on retient les points clé suivants :

DOMAINES D'INTERETS	RECOMMANDATIONS
Point 1 : Pertinence des objectifs du plan stratégique 2017- 202	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Maintenir les objectifs précédents tout en apportant des correctifs ou en les adaptant au contexte actuelle de la santé mondiale et des pays, et en renforçant les interventions visant à accentuer la prise en compte des droits humains et du genre.</i>
Point 2 : Rôle attendu du Fonds mondial dans la sécurité sanitaire mondiale	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer/Renforcer de nouveaux partenariats pour le prochain plan stratégique,</i> - <i>Impliquer les communautés dans le système d'alerte sur des phénomènes sanitaires critiques,</i> - <i>Renforcer la résilience des populations face à la survenue de nouvelles pathologies, en améliorant par l'occasion les systèmes de santé,</i> - <i>Développer le partenariat au sein des CCM et renforcer la mise en place et le fonctionnement des Plateformes ONEHEALTH (une seule santé) dans les pays.</i>
Point 3 : Rôle futur du Fonds mondial dans la RSSH (Systèmes de santé	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer de nouveaux partenariats dans la riposte contre les 3 pathologies et accompagner l'effectivité de l'assurance maladie universelle,</i>

² Lien consultation en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeXrH_MLTLzrDvE_1aH7lZ3S14L6s_zd2rmZS-e5rOS-D49LA/viewform

résilients et durables) pour atteindre la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) ;	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accès équitable aux services de santé sans risques financiers - Renforcer la mise en place et le développement des assurances maladies universelles, - Mettre en place et renforcer les systèmes internationaux, régionaux et nationaux de financement pérenne de la CSU,
Point 4 : Renforcement des partenariats pour améliorer l'efficacité des programmes ;	<ul style="list-style-type: none"> - Développer de nouveaux partenariats face à la survenue de phénomènes tels que la résistance aux médicaments et aux insecticides, la Couverture Santé Universelle et la sécurité sanitaire mondiale, - Renforcer la participation et l'implication des acteurs de la société civile dans la conception des politiques nationales de santé, - Améliorer la qualité de la collaboration au sein des CCM et renforcer leur légitimité institutionnelle dans les pays, - Renforcer les mesures pour permettre à la société civile d'être à la hauteur du partenariat, en impliquant le mieux possible les membres des groupes constitutifs, - Revoir le mode de financement pour favoriser l'indépendance de la veille communautaire (suivi réalisé par les communautés) des acteurs de prestation de services (PR et SR). - Développer le partenariat et la mobilisation des ressources dédiées à la société civile,
Point 5 : Équité, droits de l'homme et genre ;	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et renforcer les interventions sur les Droits humains et le genre proposées dans la stratégie 2017 2022 du Fonds Mondial, - Accompagner et induire la participation des acteurs communautaires et de la société civile à l'élaboration des Plans stratégiques nationaux (PSN) pour une meilleure prise en compte les droits humains et genre, - Renforcer la priorisation des interventions droits humains et genre dans les propositions pays, soumis pour le financement du Fonds mondial, - Renforcer le positionnement des communautés affectées et de la société civile dans la nouvelle stratégie.
Point 6 : Engagement et leadership de la communauté et de la société civile dans la riposte	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer du leadership de la société civile dans les CCM, - Renforcer l'implication de la société civile et des communautés dans les processus d'écriture des demandes de financements du Fonds mondial au niveau des pays, - Renforcer le leadership des organisations de la société civile locale dans la mise en œuvre des subventions en tant que bénéficiaires principaux ou secondaires, - Renforcer le suivi stratégique à base communautaire des subventions du Fonds mondial.

POINT DETAILLE DES RECOMMANDATIONS

Toutes les recommandations ont été renseignées par les acteurs de façon détaillée. Ces informations ont fait l'objet de synthèse dont la substance se présente dans les différentes parties ci-dessous.

Point 1 : Pertinence des objectifs du plan stratégique 2017- 2022

Les acteurs de la société civile sont unanimes qu'il faut maintenir les objectifs précédents tout en apportant des correctifs ou en les adaptant au contexte actuelle de la santé mondiale. Les acteurs suggèrent que le Fonds Mondial doit :

- Adapter les objectifs au contexte des pandémies mondiales comme la COVID 19 et l'extension à d'autres pathologies émergentes pour une couverture sanitaire universelle et des approches intégrées,
- Affiner d'avantage les stratégies afin de mettre les communautés affectées au centre de la riposte contre les pandémies, en y intégrant des mécanismes et des outils d'implication et de participations et leur prise en compte dans les politiques nationales des pays,
- Renforcer les interventions sur le genre et les droits humains en y incluant les droits sexuels et reproductifs en tenant compte des contextes des pays pour agir sur le cadre juridique et social pour un environnement favorable aux interventions à l'endroit des populations clé et d'autres groupes vulnérables.
- Renforcer les dispositifs de veille, de dialogue et de concertation entre tous les acteurs en impliquant d'avantage les organisations de la société civile et les représentants des communautés affectées par les trois pathologies et d'autres pathologies émergentes pour le suivi stratégique, ce qui permet par ailleurs de réviser régulièrement l'état de la riposte quant à l'atteinte des ODD et de promouvoir la redevabilité mutuelle pour éclairer la prise de décision sur les priorités et les programmes nationaux
- Prendre comme socle de la planification stratégique, la couverture sanitaire universelle pour contraindre des Etats à développer des programmes dans cette logique, ce qui permet d'engager tous les Etats vers la même dynamique à la recherche de sécurité sanitaire mondiale.

Point 2 : Rôle attendu du Fonds mondial dans la sécurité sanitaire mondiale

L'urgence sanitaire du SRAS et de l'épidémie à virus Ebola avait alerté le monde sur sa vulnérabilité face aux nouvelles maladies et des mesures avaient été prises. La pandémie de COVID-19 a démontré la faible efficacité de toutes ces mesures avec des répercussions catastrophiques de la COVID-19 sur les communautés les plus vulnérables à l'échelle planétaire et sur le fait qu'elle met en péril les progrès réalisés jusqu'à ce jour en matière de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme³ Par ailleurs, dans les contextes difficiles ou les systèmes de santé ne sont pas à la hauteur des attentes des communautés, il ne s'agit pas d'opérer des choix prioritaires, encore moins de cultiver la suprématie sur certains groupes d'acteurs sur d'autres, mais de renforcer les systèmes de santé à faire face à toute épidémie avec les moyens

³ <https://www.theglobalfund.org/fr/covid-19/>

qu'il faut et ce de façon équitable. L'implication des acteurs de la société civile constitue d'ailleurs une des forces incontestables du modèle du fonds Mondial. L'élaboration de la prochaine stratégie du Fonds mondial est une opportunité pour s'interroger sur la manière dont le modèle du Fonds mondial peut servir à renforcer la sécurité sanitaire mondiale. Dans ce sens, les acteurs recommandent au Fonds Mondial :

1. Développer/Renforcer de nouveaux partenariats pour le prochain plan stratégique

- Développer des partenariats qui promeuvent une société civile mondiale et des systèmes de santé mondiaux afin de faciliter l'accès universelle aux soins de santé,
- Rapprocher et renforcer les systèmes de santé qui doivent mettre l'équité et la justice dans l'accès aux services de santé au centre de leurs priorités
- Plaider pour le renforcement d'une convention internationale sur l'adoption et le financement des interventions dans le cadre de Global Health Security (centre pour la prévention et des contrôles des maladies) dans tous les pays,
- Développer des partenariats stratégiques et opérationnels avec des parties prenantes clés tant au niveau local, régional et mondial. Ces partenariats doivent inclure le secteur privé, les startups, les organisations communautaires et des groupes d'engagement communautaire, la société civile, les agences techniques de développement, les services de télécommunication, les sociétés privées, les groupes pétroliers, le secteur privé de la santé ;
- Renforcer l'implication et la responsabilisation des communautés en développant des outils adaptés de financement, d'informations et de sensibilisation sur les épidémies, leur développement, leur expansion, les moyens de prévention et de prise en charge.

2. Impliquer les communautés dans le système d'alerte sur des phénomènes sanitaires critiques

- Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des organisations communautaires et de la société civile sur la surveillance épidémiologique à base communautaire.
- Mettre les observatoires communautaires au cœur du système de santé
- Développer un système d'informations sanitaire par la mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les différentes localités des pyramides sanitaires,
- Renforcer l'implication et la participation de la société civile dans l'élaboration des plans stratégiques nationaux dans le secteur de la santé humaine mais également dans d'autres secteurs comme la santé animale, l'environnement, le transport.

3. Renforcer la résilience des populations face à la survenue de nouvelles pathologies, en améliorant par l'occasion les systèmes de santé

- Renforcer les capacités des communautés locales sur la détection communautaire des nouvelles pathologies (le système d'alerte précoce) d'une part, et d'autre part sur leur autonomie de réaction.

- Développer des systèmes de prise en charge communautaires des nouvelles pathologies à travers la mutualisation des coûts, la délégation des tâches et le relèvement du niveau du plateau technique des centres de santé communautaires,
- Renforcer l'autonomisation des communautés en investissant sur les mutuelles de santé et des activités d'autonomisation telles que définies dans les cadres modulaires des demandes de financement,
- Développer des partenariats avec les détenteurs de savoirs locaux en matière de santé, développer le partenariat multisectoriel selon l'approche " One health",
- Investir dans l'accompagnement des pays à mettre en place et à opérationnaliser l'assurance maladie universelle,

4. Développer le partenariat au sein des CCM et renforcer la mise en place et le fonctionnement des Plateformes ONEHEALTH (une seule santé) dans les pays

- Institutionnaliser les compétences des CCM et reconnaître leurs mandats sur la santé humaine et animale dans les pays puis les réorganiser avec l'introduction des représentants des secteurs animal et environnemental,
- Promouvoir une approche holistique, coordonnée et concertée avec les parties prenantes du ONE HEALTH au niveau des pays,
- Intégrer le programme de sécurité sanitaire mondiale (GHSA) dans les interventions communautaires à tous les niveaux et accompagner l'opérationnalisation ;
- Intégrer la prise en charge globale de l'environnement de vie, par la préservation de l'environnement, la prévention de la maladie aussi bien humaine qu'animale en misant sur la prévention.
- Impliquer les organisations de la société civile dans le dispositif des soins de santé, toute chose pour la légitimité, la veille et le feed-back lié à la qualité des prestations, ce qui en conséquence va stimuler les prestations des acteurs.

Point 3 : Rôle futur du Fonds mondial dans la RSSH (Systèmes de santé résilients et durables) pour atteindre la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) ;

Dans la mise en œuvre des subventions du fonds mondial vers la CSU, les difficultés demeurent dans l'avancée vers la couverture sanitaire universelle. Dans de nombreux pays, certaines personnes n'ont pas accès aux tests de dépistage et aux traitements, soit par manque de moyens financiers, soit parce qu'elles vivent trop loin des établissements de santé, soit encore parce qu'elles sont victimes de discrimination ou de rejet social. Par ailleurs, la couverture sanitaire universelle reste encore dans la rhétorique pour les pays qui ont déjà fait le pas avec l'adoption de l'AMU, car l'effectivité des mesures prises laisse souvent désirer. Le cofinancement attendu

souvent de certains États dans les subventions du Fonds Mondial, se fait souvent attendre et parfois ne parvient pas.

Par ailleurs, les acteurs s'attardent sur les détails pouvant conduire vers l'intégration des services qu'ils n'arrivent vraiment pas à mettre en pratique, compte tenu parfois de la diversité des intervenants, mais surtout de la divergence d'intérêts, et la différence de rôle traditionnelle de la société civile qui doit veiller et interpeller les politiques ou les dénoncer. Le dialogue reste donc à renforcer afin de pouvoir aborder la question de la CSU de façon soudée.

Enfin, le financement du renforcement du système communautaire reste concentré dans beaucoup de pays aux acteurs du secteur public au détriment des interventions communautaires à proprement dits. Les activités sont sous estimées et sous évaluées en sorte que les ressources allouées au RSC ne permettent pas aux acteurs communautaires d'apporter leurs contributions à la réalisation de la CSU.

Aux regards de ces enjeux, qu'attendent les acteurs de la société civile du prochain plan stratégique du Fonds Mondial, plusieurs recommandations ont été faites. On retient en substance :

1. Développer de nouveaux partenariats dans la riposte contre les 3 pathologies et accompagner l'effectivité de l'assurance maladie universelle

- Adopter une approche holistique de la santé en CSU en finançant les interventions au-delà de ces trois pathologies ou en développant des partenariats forts avec des acteurs techniques et surtout financiers sur tous les services non couverts en impliquant les acteurs aux différents à tous les niveaux,
- Renforcer la dynamique mondiale CSU2030 et ses différents groupes d'action (Partenaires au développement, Pays, Secteur privé, CSEM, ...),
- Promouvoir un partenariat tripartite fort entre le secteur public, le secteur privé et les partenaires techniques financiers pour l'accessibilité géographique et financière aux soins de qualité,
- Renforcer l'implication et participation des mutuelles de santé pour une bonne couverture aussi bien du secteur formel que du secteur informel,
- Renforcer le partenariat avec les OSC et la communauté pour une pleine participation au processus de mise en place de la CSU, du suivi et de contrôle citoyen.

2. Renforcer l'accès équitable aux services de santé sans risques financiers

- Faire un lobby auprès des Etats pour le respect des engagements pour le financement de la santé universelle dans le cadre des engagements internationaux pris par les Etats,
- Renforcer le financement des centres de santé communautaire avec une gestion déléguée par la communauté
- Susciter et accompagner les processus de mobilisation de ressources domestiques et la mise en place de fonds nationaux pour la CSU et ses organes de gestion.
- Renforcer les dispositifs communautaires de veille sur la mise en œuvre de la CSU
- Renforcer les systèmes communautaires de solidarité des pays et de mutualisation des risques sanitaires

- Renforcer les processus de décentralisation des services de santé et la disponibilité des soins et traitement dans les pays, le fonds mondial pourra accompagner sur la base de plans d'action locaux développés de façon inclusive, itérative, participative et qui vise la résilience des communautés,
- Accompagner les pays dans la prise en charge des groupes vulnérables en facilitant l'accès financier aux soins par le financement de la participation financière des indigents.

3. Renforcer la mise en place et le développement des assurances maladies universelles

- Inclure dans ses programmes, le soutien à l'établissement d'assurance maladie universelle dans les pays en lien avec les partenaires locaux et accompagner les processus nationaux de mise en place de l'AMU et à son opérationnalisation par l'appui à l'élaboration de référentiels et l'appui au financement des différentes composantes.
- Définir des critères d'éligibilité au Fonds mondial qui obligent les pays à aller vers la CSU avec un engagement clair des financements de la prise en charge des personnes vulnérables et conditionner la continuité des financements aux progrès réalisés par les Etats,
- Accompagner les Etats dans le processus de décentralisation des services de santé pour faciliter l'accès aux soins et traitements par les populations et développer la mise en place des mutuelles de santé pour faciliter l'enrôlement des populations
- Assurer un appui technique aux OSC pour mieux assurer la veille communautaire sur le rôle de chaque acteur et le fonctionnement de l'AMU

4. Mettre en place et renforcer de systèmes internationaux, régionaux et nationaux de financement pérenne de la CSU ?

- Contribuer à la mise en place de systèmes régionaux de financement pérenne de la CSU en appuyant le développement de financements innovants,
- Susciter l'engagement des budgets nationaux et d'autres partenaires pour une mutualisation des ressources et une résilience du système de financement,
- Plaider pour l'amélioration et l'harmonisation des politiques publiques régionaux et internationaux de santé et développer et mettre en œuvre des plans d'actions communs et inclure dans ses financements, la mise en place de plans nationaux et faire de la mise en œuvre de ces plans comme facteur clés d'accès à des ressources financières,
- Être un catalyseur du respect et de l'opérationnalisation des engagements pris par les états au niveau global, régional et national en ce qui concerne la CSU

5. Développer de nouveaux partenariats face à la survenue de phénomènes tels que la résistance aux médicaments et aux insecticides, la Couverture Santé Universelle et la sécurité sanitaire mondiale,

- Impliquer les forces de sécurité pour traquer les trafiquants des produits de contrefaçon qui inondent nos marchés et impliquer la justice pour assainir le terrain.
- Développer la Recherche opérationnelle communautaire sur la formes et les manifestations de la résistance et renforcer l'implication des chercheurs dans le suivi de l'impact des interventions sur l'environnement et la qualité de vie des bénéficiaires,

- Impliquer les institutions de recherche, le secteur privé de la santé, les firmes pharmaceutiques et les laboratoires pour une riposte harmonisée contre ces nouveaux phénomènes,
- Etablir une plateforme multisectorielle (recherche, veille citoyenne, la surveillance) en faveur de la recherche, la surveillance épidémiologique et sanitaire ;
- Renforcer la surveillance de la résistance des agents pathogènes aux médicaments, faciliter l'accès permanent à des médicaments de qualité pour les maladies chroniques, soutenir la mise en place des assurances maladies en guidant et facilitant l'approvisionnement en intrants de qualité,
- Développer la pharmacovigilance dans les structures sanitaires, l'efficacité dans la prescription, et l'utilisation saine des insecticides.

Point 4 : Renforcement des partenariats pour améliorer l'efficacité des programmes ;

Les procédures du Fonds Mondial exigent un partenariat national entre les acteurs, notamment la mise en place des Instances de coordination nationale qui répondent à un impératif de coordination et de mise en commun des efforts des acteurs pour faire face aux pandémies. Toutefois, si cette option a été adoptée par les différents pays, l'opérationnalisation laisse entrevoir des insuffisances à même de compromettre la crédibilité et la pertinence des actions définies et des décisions prises au sein des instances de coordination. Ce partenariat apparaît comme un « mariage forcé » entre la société civile, le secteur public et le secteur privé qui du moins se débrouillent pour trouver des réponses consensuelles pour répondre au Fonds Mondial. Les règles de participation et de conflits d'intérêts sont certes définies dans les statuts des Instances de Coordination Nationale (ICN), mais ne suffisent pas pour coordonner et mieux identifier des actions qui répondent aux préoccupations des populations les plus vulnérables. Malgré des améliorations notées dans les pays d'expérimentation du CCM Evolution, toutes ces situations qui perdurent sont de nature à entacher véritablement l'efficacité des programmes.

Il est évident que la société civile perd beaucoup son idéologie dans un partenariat avec le secteur public ou il est exigé d'elle d'être prestataire et encore veiller à la mise en œuvre efficace des subventions. Le système de double voie de financement promu par le Fonds mondial est certes une solution, mais elle perd son importance face à l'obligation d'alignement des propositions aux politiques nationales de santé qui ne sont pas le plus souvent le fruit d'un travail participatif et ne prennent pas suffisamment en compte les préoccupations posées par les acteurs de la société civile. C'est pourquoi, pour un partenariat plus pertinent et efficace, il se révèle important que la prochaine stratégie du Fonds apporte des réponses à certaines questions stratégiques :

1. Renforcer la participation et l'implication des acteurs de la société civile dans la conception des politiques nationales de santé

- Adopter des documents de référence pour les interventions communautaires validés par les acteurs au niveau des pays pour mieux orienter l'évaluation des besoins des communautés et la définition adéquate des interventions,
- Financer le renforcement du système communautaire comme une composante à part entière pour permettre une certaine autonomie de la société civile et un renforcement adéquat du système communautaire,
- Apporter un appui au renforcement de la gouvernance et du réseautage au sein de la société civile et des cadres de dialogues et de concertation de la société civile pour une responsabilisation des acteurs de la société civile et une meilleure représentativité aux instances nationale de dialogue et une capacité à faire du plaidoyer et des lobbys efficaces pour l'influence des politiques,
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile sur l'analyse et la conception et la mise en œuvre des politiques publiques pour une participation plus efficace,
- Mettre en place un mécanisme de suivi de la représentation des populations clé de la société civile dans la conception des politiques de santé et leur contribution dans l'élaboration de la conception de programmes de santé les concernant.

2. Améliorer la qualité de la collaboration au sein des CCM et renforcer leur légitimité institutionnelle dans les pays

- Veiller à la vulgarisation et l'application des documents de gouvernance des CCM en terme de représentation, de fonctionnement et du respect des procédures de décision,
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation de la communication, de la transparence du processus de sélection des représentants des acteurs de la société civile dans les instances de coordination nationale du Fonds Mondial et de leurs capacités à prendre des décisions libres et éclairées,
- Redynamiser les cadres de redevabilité des membres du CCM à leurs bases et allouer des ressources ;
- Définir des critères d'éligibilité des membres du CCM et renforcer les capacités des acteurs communautaires pour permettre à chaque membre de contribuer sereinement et efficacement à la vie du CCM,
- Soutenir des dialogues nationaux inclusifs et participatifs par l'implication de toutes les parties prenantes au processus de prise de décision du Fonds Mondial,

3. Renforcer les mesures pour permettre à la société civile d'être à la hauteur du partenariat, en impliquant le mieux possible les membres des groupes constitutifs

- Etablir une meilleure définition et maîtrise des groupes constitutifs avec un renforcement de leurs capacités à s'identifier, jouer leurs rôles, désigner leurs représentants et assurer la communication et la veille sur la prise en compte des intérêts de leur groupe dans la conception, la mise en œuvre des subventions,

- Rendre obligatoire le financement à double voies et instituer le renforcement du système communautaire pour mieux financer les interventions communautaires et renforcer les capacités des acteurs de la société civile, afin qu'elle se professionnalise d'avantage et qu'elle puisse développer ses ressources humaines et techniques lui permettant d'être à la hauteur de ses missions.
- Instituer la signature de chartes et/ou de conventions tripartite : Gouvernement-Fonds Mondial-société civile, ce qui permet à la société civile d'être à un positionnement où le dialogue se situe entre parties aux conventions.
- Renforcer les évaluations des CCM et faire des analyses périodes de la participation effective des membres des groupes constitutifs et de l'existence de concertation entre les membres des groupes constitutifs et leurs bases.

4. Dispositions à prendre par le Fonds mondial dans son mode de financement pour favoriser l'indépendance de la veille communautaire (suivi réalisé par les communautés) des acteurs de prestation de services.

- Créer un mécanisme de financement direct (FM-SC) et permanent pour les observatoires et la veille communautaire (suivi réalisé par les communautés), ce qui permet une grande neutralité et une autonomie de la société civile à jouer son rôle de veille,
- Identifier et confier les activités de veille à des organisations crédibles et soucieuses de leur rôle dans le dispositif, prévoir le financement des frais de fonctionnement et impliquer les organisations faitières de la société civile tout en s'assurant de la compétence des personnes dédiées à cette tâche.

5. Développer le partenariat et la mobilisation des ressources dédiées à la société civile

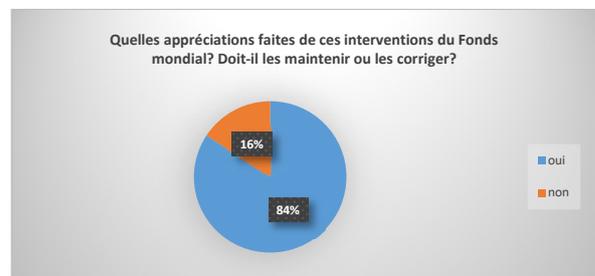
- Appuyer le réseautage et la mobilisation des ressources au niveau local, national et international,
- Prioriser les ONG et structures locales dans le financement pour la pérennisation des activités,
- Soutenir et financer les actions de mobilisation des ressources au niveau du secteur privé,
- Mettre en place des plateformes sous régional pour renforcer les capacités et accompagner la mobilisation des ressources de la société civile,
- Mettre un focus réel sur les organisations nationales et un allègement dans ces procédures qui permettrait aux nationaux d'accéder aux fonds,
- Accroître les ressources allouées aux activités de la société civile et renforcer l'implication de la société civile dans la mobilisation des ressources,
- Maintenir et renforcer l'assistance technique et le renforcement des capacités des acteurs à la mobilisation des ressources.

Point 5 : Équité, droits de l'homme et genre ;

Le Fonds mondial suit une approche pragmatique et programmatique pour réduire les obstacles aux services de santé liés aux droits humains. Ces activités relatives aux droits humains contribuent à accroître l'efficacité des subventions du Fonds mondial en ce qu'elles permettent d'atteindre le plus grand nombre de personnes, en particulier les plus vulnérables, et de les encourager à avoir recours aux services de santé et à rester dans le système de soins. Toutefois, la programmation des actions dans les politiques nationales reste à désirer et les actions proposées pour financement lors des subventions pays souffrent du manque d'équivalence dans les PSN et sont souvent reléguées au second plan dans les demandes Au-delà (fonds catalytiques), financement fourretout dont la validation n'est pas souvent sûre par le Fonds Mondial. Par ailleurs, la société civile ne maîtrise pas souvent les champs pour ces activités et une concurrence est souvent visible entre les activités de communication et celle dont la portée est d'apporter un véritable secours aux personnes victimes de stigmatisation et de discrimination. La question de l'identification des personnes vulnérables, la budgétisation selon le genre et prenant en compte les droits humains n'est pas maîtrisé ni suivi par les acteurs. Au finish, beaucoup de pays se retrouvent dans la rhétorique en ce qui concerne l'équité, le genre et les droits humains, avec de grands développement sur les questions, mais peu d'actions concrètes à l'endroit des cibles. Enfin, l'implication des communautés affectés elles-mêmes dans la conception et la mise en œuvre des programmes au niveau des pays reste un véritable défi à relever. C'est pourquoi les acteurs de la société civile se penchant sur la situation et recommandent :

1. Maintenir les objectifs précédents tout en apportant des correctifs ou en les adaptant.

Là-dessus, le sondage en ligne a donné les résultats suivants : 84% des personnes sondées trouvent que ces interventions restent pertinentes et sont toujours d'actualité dans la riposte contre les différentes pathologies et la réalisation des ambitions pour l'atteinte des ODD.



Toutefois ils font les propositions suivantes pour l'amélioration des interventions :

- Développer des interventions de PEC holistique et faciliter l'accès aux services juridiques et aux services sociaux de base pour groupes vulnérables,
- Renforcer les interventions pour l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination des personnes vulnérables, PVVIH, et Populations clés, et étendre les interventions sur la Santé sexuelle et les droits reproductifs,
- Améliorer l'environnement juridique quant à la criminalisation de l'orientation et de la pratique sexuelle,
- Prendre en compte les urgences sanitaires émergentes comme la COVID-19 dans les interventions contre la stigmatisation et la discrimination,
- Promouvoir une meilleure implication des communautés dans la promotion de genre et droits humains dans la riposte contre les 3 pathologies,
- Promouvoir l'accès et la disponibilité des services d'assistance juridique aux populations clé et vulnérables et pour la gestion des violences basées sur le genre,
- Accompagner la mise en place et le fonctionnement d'observatoires sur les violences basées sur le genre (VBG) ;
- Promouvoir les interventions plus inclusives (Travailleurs de Sexe masculins, personnes transgenre, personnes handicapées, PVVIH...),
- Poursuivre le plaidoyer pour les réformes légales, la mise en application des lois positives existantes, l'implication communautaire (Plaidoyer sur l'engagement du Gouvernement),

2. Accompagner et induire la participation des acteurs communautaires et de la société civile à l'élaboration des Plans stratégiques nationaux (PSN) pour une meilleure prise en compte les droits humains et genre dans les plans stratégiques nationaux ?

- Accompagner l'élaboration et la mise en place d'une charte de bonne gouvernance de la société civile pour assurer une crédibilité en son sein et permettre une meilleure représentativité et participations aux instances nationales et processus d'élaboration et validation des PSN
- Adopter le critère de l'implication des communautés et des organisations de la société civile dans toutes les étapes de l'élaboration et de l'adoption des PSN comme critère de la validité de l'alignement des propositions des DDF en accord avec les PTFs et contributeurs au FM,
- Evaluer de la participation et de l'implication des OSC et des communautés affectées dans le processus d'élaboration des PSN avant la rédaction des demandes de financement,
- Renforcer les capacités des OSC et des communautés sur l'analyse des politiques et les approches droits humains, égalité genre et équité,
- Appuyer les demandes des OSC dans l'organisation du dialogue sur la préparation des PSN et fournir l'assistance technique pour accompagner le processus,
- Renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles des faitières de la société civile pour leur permettre de mieux influencer les processus d'élaboration, de mise en œuvre des ou de révision des PSN,

3. Renforcer la priorisation des interventions droits humains et genre dans les propositions pays soumis pour financement du Fonds mondial ?

- Approfondir les notes techniques sur le genre et les droits humains et les adapter aux contextes des interventions,
- Accompagner les études index stigma et leurs revues dans les pays ainsi que les plans de riposte contre la stigmatisation et la discrimination,
- Accompagner les pays à identifier les populations clé ou vulnérables en lien avec les pathologies,
- Appuyer l'organisation des dialogues communautaires avec les groupes vulnérables sur leurs besoins à l'échelon local et communautaire,
- Accompagner l'élaboration et l'adoption de référentiel et des outils de priorisation et présentation des interventions droits humains et genre,
- Imposer un canevas de présentation contenant l'approche droits humains et genre,
- Affecter un taux des ressources allouées au pays aux interventions sur les droits humains et le genre
- Impliquer la société civile dans les ateliers de consultation pour le diagnostic des besoins par type de population,

4. Renforcer le positionnement des communautés affectées et de la société civile dans la nouvelle stratégie

- Exiger la représentation des communautés affectées et de la société civile aux différentes instances de prise de décision du fonds mondial dans les différents pays,
- Requérir une forte implication des communautés affectées et de la société civile dans tous le processus d'élaboration des demandes de financement,
- Susciter la création et le renforcement d'observatoires sur les questions des Droits Humains et Genre dans les pays par les communautés affectées et les positionner comme acteurs de veille à tous les niveaux (local, national, régional),
- Apporter une assistance technique à la participation des réseaux de personnes affectées dans la planification des PSN et dans l'élaboration des subventions ainsi que leur mise en œuvre, et renforcer leur autonomisation,
- Intégrer les actions planifiées dans les plans de lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'endroit des populations clé et les personnes vulnérables dans les demandes de financement au Fonds Mondial.

Point 6 : Engagement et leadership de la communauté et de la société civile dans la riposte

Le Fonds mondial a recentré ses investissements sur les interventions et les contextes à fort impact, ce qui incite à travailler au plus près des communautés pour concrétiser cette démarche. Dans le cadre des dialogues au niveau des pays, le Fonds mondial a requis des processus élargis et plus inclusifs permettant désormais de définir les priorités nationales concernant le financement de la santé et d'accroître l'efficacité des programmes.

Des études du domaine thématique “Gouvernance et participation de la société civile”⁴ ont permis d’identifier d’importants obstacles structurels entravant la participation de la société civile dans les instances de coordination du Fonds Mondial dans les pays. Ces obstacles incluent la faible capacité technique des organisations de la société civile, le faible accès aux informations des ICN, malgré leur disponibilité sur Internet et les difficultés à interagir avec les groupes constitutifs de la société civile. Le besoin de renforcer la société civile dans de nombreux pays où le gouvernement domine toujours le secteur de la santé publique reste une évidence. Dans bon nombre de pays la société civile et les représentants des communautés sont juste impliqués de façade lors des validations des stratégies ou de la demande de financement au Fonds Mondial. Les cartographies des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds mondial réalisées par la Plateforme Régionale de la société civile a montré que la société civile est bien représentée dans les différentes les CCM, les comités de suivi stratégiques et les comités de rédaction, mais leur influence reste faible. Cela est essentiellement dû à la faible capacité individuelle des représentants, aux insuffisances organisationnelles de la société civile et l’absence de stratégie d’influence. Il est souvent paradoxal de constater dans certains pays qu’il existe une société civile très compétente et active sur certains secteurs tels que les mouvements des droits de l’homme, mais très faible dans les processus du Fonds mondial. Cela peut laisser croire que l’inclusivité n’est pas réelle dans les pays, où les processus du Fonds serait le monopole de quelques organisations peu habilitées.

Pourtant, le rôle du leadership de la société civile est essentiel pour le ciblage des véritables priorités, la définition d’interventions pertinentes, la mobilisation, le suivi et le contrôle de l’utilisation des ressources. Les acteurs consultés en ligne et lors des ateliers ont fait les recommandations suivantes :

1. Renforcement du leadership de la société civile dans les CCM ?

- Apporter un appui au renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des faitières des organisations de la société civile pour permettre d’apporter un appui technique et donner des orientations claires à leurs représentants au sein des CCM,
- Définir des critères d’éligibilité des représentants des différents membres issus de la société civile : compétences, connaissances des procédures du FM, représentativité, interaction avec les bases...
- Relire les critères d’éligibilité et d’admissibilité au sein des CCM par l’instauration d’un processus d’élection transparent et inclusif avec des critères bien définis et assurer une présidente tournante, et mettre en place un mécanisme d’analyse et de validation des candidatures avant l’élection,
- Imposer et vérifier la participation des personnes concernées et des réseaux de personnes infectées ou affectées par les pathologies,
- Mettre en place des systèmes de vote équitables selon les groupes constitutifs au sein des CCM et en supprimant la parité entre secteur privé et secteur public ;
- Évaluer et financer les cadres de dialogue et de redevabilité de la société civile et instaurer un processus transparent d’identification des représentants de la société civile et des communautés au sein du CCM,
- Evaluer les cadres de dialogues et de concertation pour une représentation qualitative et effective des membres du groupe constitutif du secteur communautaire.

⁴ Voir https://www.theglobalfund.org/media/5489/ccm_lessonslearneseдинthefieldhealthfinancingandgovernance_report_fr.pdf?u=637319004763000000

2. Renforcement de l'implication de la société civile et des communautés dans les processus d'écriture des demandes de financements du Fonds mondial au niveau des pays.

- Renforcer l'implication de la société civile depuis la phase d'analyse et de réflexion stratégique et en faire une des conditions de validité des notes conceptuelles en incluant dans les canevas une rubrique dédiée à l'implication communautaire et de la société civile,
- Garantir la participation au dialogue communautaire de toutes les organisations à travers un meilleur canal d'information : rendre fluide le canal de communication et vulgariser l'information sur l'organisation de ce processus
- Exiger la tenue des dialogues pays avec toutes les communautés
- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus d'écriture, et sur les notes techniques du Fonds Mondial,
- Mettre en place des cadres de concertations et revues périodiques des interventions financées par le Fonds Mondial avec la société civile, et ensemble avec les acteurs publics

3. Renforcement du leadership des organisations de la société civile locale dans la mise en œuvre des subventions en tant que bénéficiaires principaux ou secondaires.

- Mettre en place des programmes de renforcement des capacités organisationnelles des PR et SR issus de la société civile,
- Garantir la disponibilité des frais de gestion pour soutenir les organisations locales selon leurs besoins propres (autonomie de gestion de ces frais) et selon le calendrier établi à la contractualisation,
- Accompagner une professionnalisation des OSC par un transfert réel de compétences et le renforcement des capacités,
- Renforcer le financement des activités de capitalisation et de valorisation de l'expertise communautaire et les cadres de redevabilité vis à vis des parties prenantes,
- Renforcer la participation communautaire et de la société civile, par une plus grande responsabilisation et des moyens financiers conséquents.

4. Renforcement du suivi stratégique à base communautaire des subventions du Fonds mondial ?

- Définir des indicateurs qui permettront la prise en compte et la mise en valeur des résultats et actions de suivi des Comités Technique de Suivi Stratégique (CTSS) des interventions financées par le Fonds Mondial,
- Faire régulièrement une évaluation des interventions de la société civile afin de déceler les faiblesses et les corriger et ou purement suspendre ceux qui insatisfaisants
- Renforcer des capacités des acteurs sur les indicateurs de performance et outils de suivi à base communautaire,
- Renforcer les capacités opérationnelles et financier des CTSS (véhicules, jours de visites, ...),
- Appuyer la mise en place et le fonctionnement des organisations faitières de suivi communautaire avec un appui du secteur privé au besoin,

- Mettre en place des observatoires indépendants pour suivre la disponibilité et la qualité des prestations communautaires,
- Renforcer le suivi stratégique au niveau des CCM et financer des enquêtes périodiques pour évaluer la disponibilité et la qualité des interventions communautaires,

CONCLUSION

Cette analyse renferme une pléthore d'informations qui peuvent non seulement être utiles à la consultation pour le prochain plan stratégique du Fonds mondial, mais elles restent des informations capitales voir des orientations pour la société civile et les communautés. La consultation a permis un dialogue et des contributions de taille à l'analyse et à la réédification de la société civile qui a besoin de son unicité et de se dresser pour assumer ses responsabilités pour la protection des droits des populations en matière de santé.

En somme, la prise en compte des recommandations permettra de renforcer le modèle attendu des acteurs, renforcer le partenariat mondial dans la riposte contre les 3 pathologies et les maladies émergentes, renforcer la prise en compte des droits humains et du genre, mieux catalyser les inventions dans le sens d'aller vers une couverture santé universelle et renforcer la contribution des communautés et des organisations de la société civile au niveau national. En prenant en compte ces recommandations, il s'agira pour le Fonds Mondial de contribuer à une impulsion importante aux efforts plus étendus de renforcement de l'architecture mondiale de la santé et, de manière plus déterminée, participer à la dignité humaine, à la justice sociale, à l'accès équitable au services et soins et traitement, et enfin à l'élimination du paludisme, de la Tuberculose et du SIDA et les pandémies comme la COVID 19.

PHOTOS ET VIDEOS DES ATELIERS



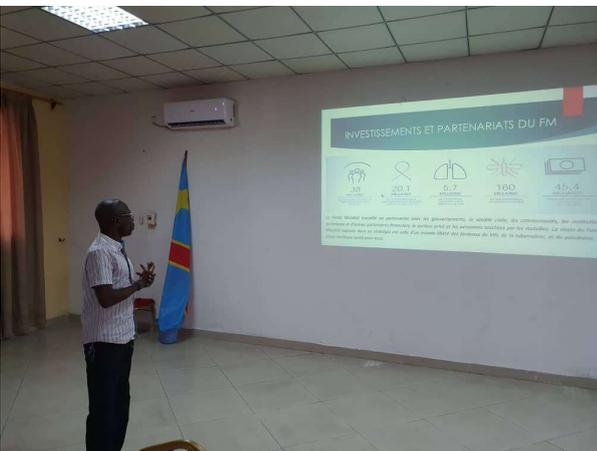
Consultation régionale au Gabon



Consultation régionale en Guinée



Consultation régionale en Côte d'Ivoire



Consultation régionale en RDC



Consultation régionale au Tchad



Consultation régionale au Burkina Faso



Vidéo RDC Consultation régional : <https://drive.google.com/file/d/1L0xpWvp9n8-C-gAv0k68lr3gMn3xylaY/view?usp=sharing>

Vidéo Tchad Consultation régionale : https://drive.google.com/file/d/1sLvGQjluJeYySgCX9_Go3ZDR1YmGpALL/view?usp=sharing